

MAIRIE DE BUSSY-ALBIEUX

10 Place de la Mairie - 42 260 BUSSY-ALBIEUX

Tél : 04 77 24 60 45



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON

CANTON DE BOEN

**ARRETE DU MAIRE N° A 2025-01-01
REGLEMENTATION PROVISOIRE DE LA CIRCULATION**

Vu le Code de la Route notamment ses articles R1 et R4,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2213-1 et 2213-2,

Vu la demande de l'entreprise SMTP située ZI de Vaure – 11 Boulevard des Entreprises - 42 600 MONTBRISON représentée Monsieur Pascal BOUCHET,

Considérant que pour entreprendre des travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable pour le compte de Loire Forez Agglomération sur la Route des Crêts,

ARRETE

Article 1^{er} :

L'entreprise SMTP est autorisée à effectuer les travaux désignés ci-dessus.

Article 2 :

Ces travaux seront réalisés à compter du Lundi 13 Janvier 2025 jusqu'au Mercredi 30 Avril 2025.

Article 3 :

Pendant cette période, la circulation des véhicules à moteur sera interdite sauf aux riverains Chemin de Compostelle, Route des Crêts, Chemin de Beaune.

Article 4 :

Une déviation sera mise en place suivant les phases du chantier.

Cette réglementation sera matérialisée par une signalisation appropriée. Celle-ci sera mise en place, entretenue et à la charge du demandeur.

Article 5 :

L'entreprise chargée des travaux sera entièrement responsable de tous les accidents qui pourraient être le fait de son chantier

Article 6 :

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.

A Bussy-Albieux,
le 09 Janvier 2024

Le Maire
Serge DERORY



Affichage fait numériquement le 09. JAN. 2025